



Accueil Vélo

Pour de bonnes vacances à vélo

Choisir un hébergement, un loueur de vélo, un réparateur, un restaurant, un site de visite, une activité Accueil Vélo, pousser la porte d'un Office de Tourisme Accueil Vélo, c'est choisir des professionnels, situés à proximité d'itinéraires vélo et qui ont fait le choix d'accueillir les touristes à vélo et de travailler ensemble.

Choisir un Accueil Vélo c'est ...

- 1 - Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo
Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...
- 2 - **Pouvoir facilement joindre votre Accueil Vélo et être renseigné sur ce qu'il propose et sur les autres services dont vous pouvez avoir besoin : réparateurs, loueurs, laverie... Avoir à disposition de la documentation sur l'offre d'itinéraires et de circuits vélo du territoire ainsi que de la documentation touristique.**
- 3 - **Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité grâce à des arceaux ou à un local fermé, sécurisé et de plain-pied. Tous les hébergements Accueil Vélo vous mettront à disposition ce local.**
- 4 - **Pouvoir déposer vos sacoches et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant). Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate.**
- 5 - **Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause.**
- 6 - **Pouvoir recharger la batterie de votre VAE ; ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple.**
- 7 - **Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries : matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pieds et / ou vous indiquer le réparateur le plus proche.**





Des services sur-mesure

HÉBERGEMENTS

Les hébergements Accueil Vélo sont des campings, des hôtels, des gîtes, des chambres d'hôtes, des hébergements de groupe, des cabanes qui répondent à chaque fois que c'est possible à des classements ou des démarches qualité

Tous les hébergements Accueil Vélo s'engagent :

- *À vous donner la possibilité de laver et sécher votre linge et de nettoyer votre vélo*
- *Quand les hébergements Accueil Vélo proposent un petit déjeuner, celui est adapté pour que vous puissiez faire le plein d'énergie*
- *Le soir, pour votre étape, si les hébergements Accueil Vélo ne proposent pas de restauration, ils peuvent vous indiquer les solutions existantes à proximité*

Les campings Accueil Vélo proposent des emplacements nus dédié à l'installation des touristes à vélo avec un tarif adapté. Ils vous donnent la possibilité d'accéder à des tables et des chaises à l'extérieur ainsi que dans un espace abrité.

Certains hébergements Accueil Vélo vont encore plus loin pour vous faciliter vos vacances à vélo en vous proposant un transfert de bagages et/ou la possibilité de laisser votre véhicule garé chez eux pendant votre voyage à vélo

LOUEURS

Tous les loueurs de vélos Accueil Vélo,

- *Disposent d'une gamme de vélos adultes / enfants adaptée à leur territoire*
- *Renouvellent régulièrement leurs vélos*
- *Vous fournissent, à votre demande, un casque et un antivol de qualité*
- *Vous assistent en cas de problème soit en vous dépannant lorsque c'est possible ou en vous indiquant la solution de dépannage la plus adaptée à votre situation*
- *Vous proposent à la location des matériels et accessoires complémentaires : sacoches, porte-bagages ...*

Certains loueurs spécialisés dans l'itinérance vous proposent des locations de vélos que vous pouvez laisser à votre point d'arrivée pour revenir à votre point de départ en train : retrouvez ces informations via leurs outils de communication.





RÉPARATEURS

Tous les réparateurs de cycles Accueil Vélo,

- *Affichent les horaires et un numéro de téléphone pour les joindre*
- *Proposent des créneaux de réparation express quotidiens*

RESTAURATION

Tous les restaurants et points de restauration Accueil Vélo (guinguettes, food trucks...),

- *Sont ouverts le midi*
- *Proposent une formule rapide et la possibilité de la consommer sur place ou à proximité dans un espace équipé de tables et de chaises*

Dans certains territoires, les restaurants et point de restauration Accueil Vélo privilégient les circuits courts et les produits frais, c'est l'occasion de goûter la cuisine des terroirs.

SITES DE VISITES

Sur vos parcours, les monuments et sites Accueil Vélo vous proposent de pouvoir garer votre vélo, au plus près des bâtiments d'accueil – sauf impossibilité réglementaire

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Si vous décidez de faire une pause pour une activité sportive ou de loisirs chez un labellisé Accueil Vélo vous aurez, en plus des engagements socle et du stationnement vélo sécurisé, accès à un point d'eau.





Descriptif des critères

LES 7 CRITERES SOCLE

1

- Être informé sur le meilleur parcours pour arriver chez votre Accueil Vélo

Indiquer via un texte, une carte, un descriptif par téléphone l'itinéraire permettant de rejoindre la structure : nombre de km à réaliser, type d'infrastructure (Pistes cyclables, route partagée, bande cyclables), dénivelé...

2

- Être accueilli : vous, votre vélo, vos sacoches ...

Accueillir ses clients et leur fournir toutes les informations utiles telles qu'une liste des loueurs, réparateurs de proximité, documentation/conseils touristiques et sur les itinéraires cyclables de proximité.

Afficher ses coordonnées sur place, voire les horaires à l'extérieur si nécessaire afin de pouvoir être joint facilement

3

- Pouvoir stationner gratuitement votre vélo sur place ou à proximité

Arceaux (5 emplacements minimum) ou abri sur place ou à défaut à proximité (sur le domaine public éventuellement). Pour les hébergements un local fermé, couvert, de plain-pied et sécurisé est obligatoire

ATTENTION les racks, pince roues râteliers ou dalles fendues... sont proscrits



4

- Pouvoir déposer vos sacoches et bagages le temps de votre pause via un service de gardiennage, de casiers, de consignes (gratuit ou payant).

Ce service peut ne pas être proposé pour des raisons de sécurité – par exemple pour cause de dispositif vigipirate. A défaut de casiers, ou de la possibilité de conserver les bagages en sécurité (à l'arrivée, au départ ou pendant la pause), une liste des conciergerie ou consignes à proximité peut être fournie

5

- Pouvoir recharger votre téléphone, votre GPS pendant la pause.

Proposer une prise et informer le client que la recharge se fait sous sa responsabilité

6

- Pouvoir recharger la batterie de votre VAE ;

Proposer une solution de recharge des batteries des VAE (obligatoire dans les hébergements dans le local ou à proximité)

Ce service peut ne pas être proposé pour raison de réglementation dans certains monuments historiques par exemple, les solutions ou bornes les plus proches seront indiquées au client.

7

- Avoir à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries :

matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pieds obligatoire et / ou vous indiquer le réparateur le plus proche.





Descriptif des services sur-mesure

HÉBERGEMENTS

- *Lavage et séchage du linge : à minima un évier et un étendoir*
- *Lavage du vélo : à minima un seau et une brosse*
- *Petit déjeuner sucré, salé*
- *Proposer une solution de restauration pour le soir : liste de restaurants sur place, à proximité, livraison à domicile, possibilité de réchauffer un plat, commerces à moins d'un km ou sur le trajet, ... Le client doit pouvoir dîner en arrivant*
- *Le local vélo pour les gîtes devra permettre l'accueil du nombre de vélos correspondant au nombre de personnes pouvant être accueillies*

LOUEURS

- *Ils sont joignables facilement*
- *Indiquent leurs horaires d'ouverture sur internet, sur la porte de leur local*

NB : Les services de self location sont exclus du label.

RÉPARATEURS

- *Informersur son rayon d'action en cas d'atelier mobile*
- *Proposent des créneaux de réparation express quotidiens*

RESTAURATION

- *Les restaurants gastronomiques sont tenus d'accepter les cyclistes quelle que soit leur tenue*
- *Les établissements hybrides ou mobiles proposent des toilettes sur place ou à proximité*

NB les chaînes de restauration nationales ou internationales ne sont pas acceptés. Peuvent prétendre à la marque : les restaurants, brasseries, guinguettes, food trucks, les lieux proposant de la petite restauration tels que les boulangeries, les tiers-lieux, les producteurs...



SITES DE VISITES

La mise à disposition de toilettes sur place ou à proximité est nécessaire.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

La mise à disposition d'un point d'eau et de toilettes sur place ou à proximité est nécessaire.

Les activités éligibles sont les activités à caractères culturel, récréatif, ou sportif.

NB Les activités fortement carbonnées telles que karting, moto-cross, buggy... ne sont pas labellisables.

**Une question, un renseignement,
contactez le référent Accueil vélo :**

Sandrine SEHR

ADT

03 88 15 45 69

Sandrine.sehr@adt.alsace



www.alsace-destination-tourisme.com



[@alsace-destination-tourisme](#)



[@ADT.alsace](#)

